

Communiqué de presse

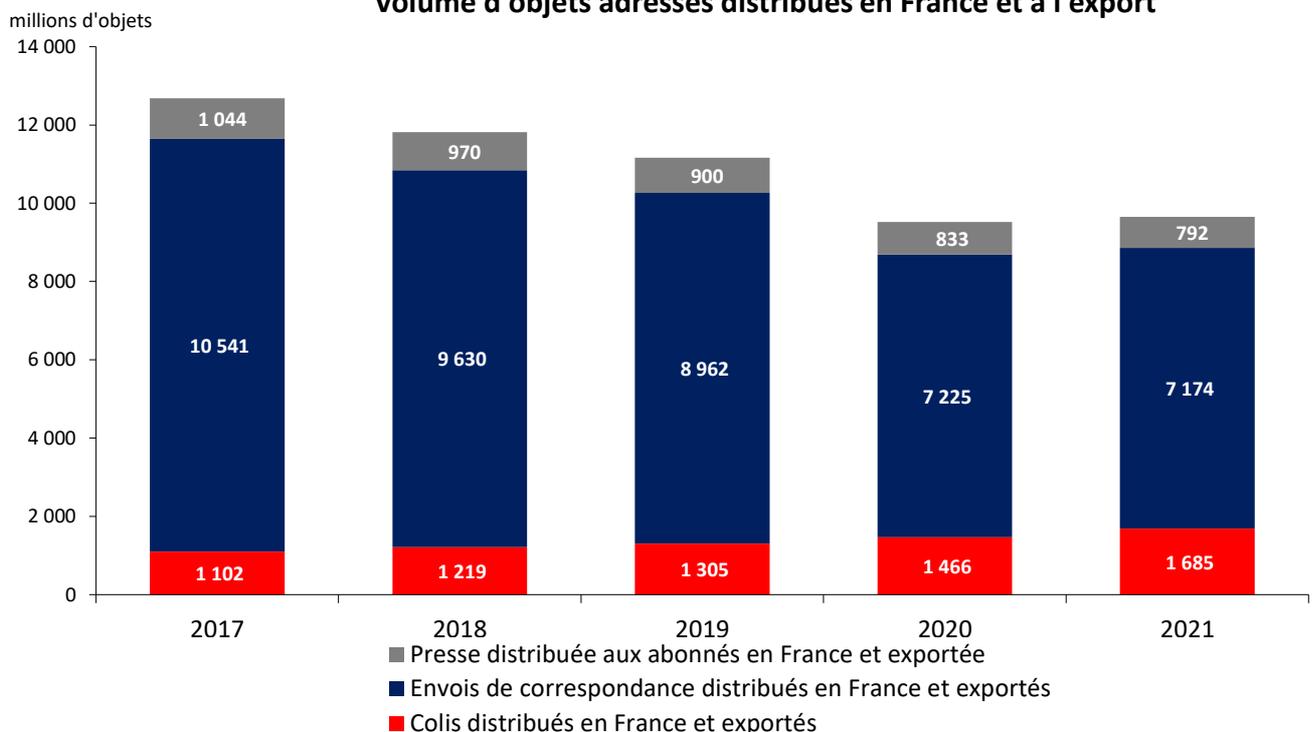
SECTEUR POSTAL**1,7 milliard de colis distribués en France et exportés en 2021 :
un volume encore en forte progression**

Paris, le 20 octobre 2022

L'Arcep publie les résultats de son suivi de l'activité des opérateurs de courrier et de colis en 2021.

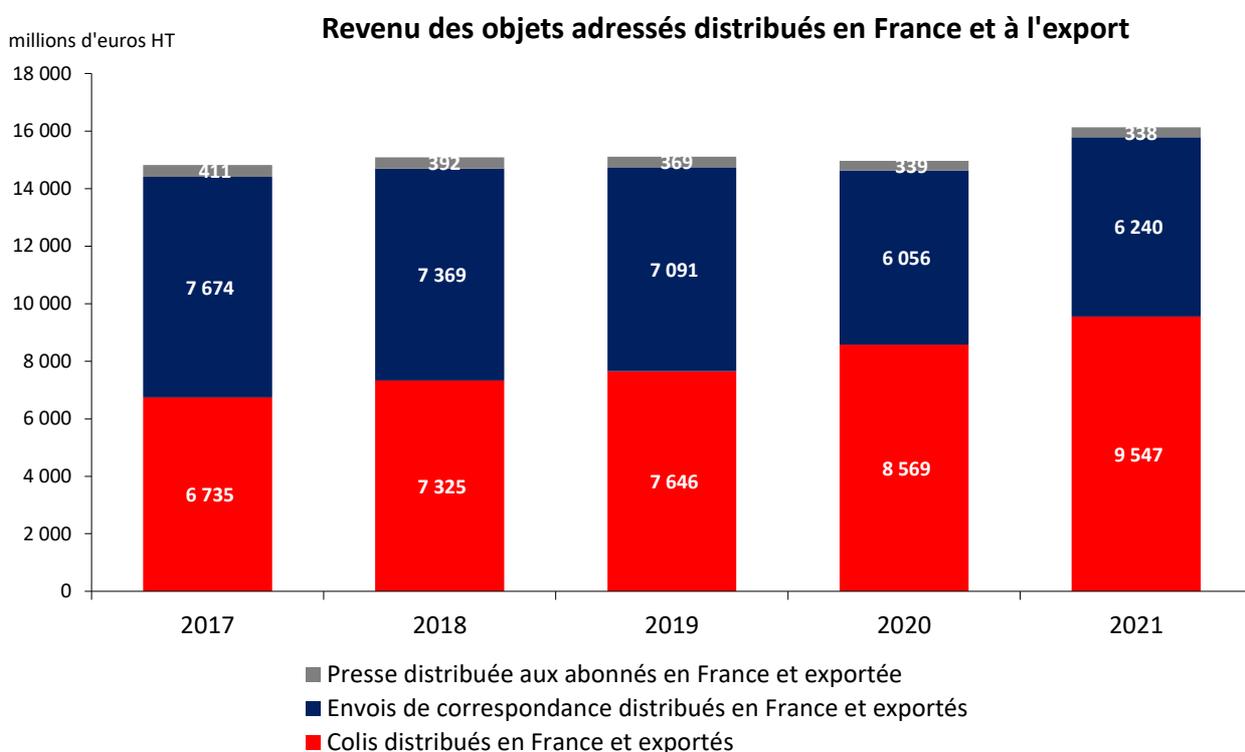
Pour la première fois depuis dix ans, le nombre total d'objets adressés (courrier, colis, presse) progresse en 2021 ; une croissance portée par l'augmentation du nombre de colis distribués et par une relative stagnation du nombre de courriers envoyés, après la très forte baisse de 2020.

- **COURRIER, COLIS, PRESSE** : 9,7 milliards d'objets au total ont été acheminés par les opérateurs de courriers et de colis en 2021, qu'ils aient été distribués en France ou destinés à l'export. Une progression de 1,3 % en un an a été observée, après la baisse exceptionnelle de 2020, en raison de la crise sanitaire (- 15% en un an).
- **COURRIER** : Structurellement en baisse depuis près de quinze ans, le volume de courrier adressé, qui représente environ trois quarts des objets adressés en France ou exportés, diminue légèrement en 2021 (7,17 milliards de courriers adressés), après la forte baisse enregistrée en 2020 (-0,7 % en 2021 contre - 19,4 % en 2020).
- **COLIS** : La croissance du nombre de colis distribués en France et exportés (colis ordinaires, colis express et petits paquets) s'intensifie encore en 2021. Le volume de colis s'élève à 1,7 milliard, soit une croissance supérieure à celle de 2020 (+14,9 % en un an en 2021 contre +12,4 % un an auparavant). En 2021, le recours au e-commerce continue de progresser et l'envoi de colis entre entreprises connaît une reprise conséquente.
- **PRESSE** : Le volume de presse distribuée aux abonnés par circuit postal poursuit son repli : le trafic diminue de 5 % en un an en 2021 contre -7 % environ les années précédentes.

Volume d'objets adressés distribués en France et à l'export

Forte augmentation du revenu des objets adressés (courrier, colis, presse) en 2021, tirée par le segment du colis (60% du revenu total des activités du secteur pour 17% des flux) mais également par le segment du courrier

- Le revenu issu de la distribution de colis et de courrier représente 16,1 milliards d'euros en 2021. Il progresse de 7,8% en un an en 2021, après un recul d'environ 1% en 2020.
- Le segment du courrier distribué en France ou exporté progresse nettement en valeur pour la première fois en 2021 (+ 3 % en un an). Cette croissance provient à la fois de la faible diminution des volumes mais également de l'augmentation des tarifs des produits du service universel (+ 5% en moyenne en 2021).
- Avec près de 10 milliards d'euros de revenu hors taxes, le segment du colis progresse de 11,4 % en un an en 2021, soit un rythme de croissance similaire à celui de l'année 2020. Ce revenu représente 60 % du revenu total des activités de distribution d'objets adressés, pour 17 % de l'ensemble des flux, tous objets confondus.



Les documents associés

[L'observatoire du courrier et du colis en 2021](#)

[Les données en open data](#)

A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Anne-Lise LUCAS
anne-lise.lucas@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

www.arcep.fr
[@ARCEP](#) [Facebook](#)
[LinkedIn](#) [Dailymotion](#)

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion